

## La Lettre du Centre de Gestion du Finistère

N°154 - 02 mars 2026

### A LA UNE



#### Save the date : Journées portes ouvertes !

Le Centre de Gestion du Finistère vous convie aux portes ouvertes de l'établissement les 29 et 30 avril prochains.

En savoir +

### EN BREF

#### Veille RH

##### **Décret n°2026-118 du 20 février 2026 portant mesures de simplification de l'action publique locale et des normes applicables aux collectivités territoriales et à leurs groupements**

L'article 6 de ce décret modifie l'article D311-4 du CGFP relatif aux dérogations à l'obligation de publication de l'avis de création ou de vacance d'emploi. Deux nouvelles dérogations sont ajoutées : l'obligation de publication ne s'applique plus aux procédures de reclassement pour inaptitude des fonctionnaires (en application de l'article L826-3 du Code général de la fonction publique) et des agents contractuels (en application de l'article 13, III, 1° du décret n°88-145 du 15 février 1988).

[Décret n° 2026-118 du 20 février 2026 - JO du 21/02/2026](#)

##### **Lanceur d'alerte et discipline**

Selon l'article L135-4 du CGFP, aucun agent public ne peut pas faire l'objet d'une mesure de discipline pour avoir effectué un signalement dans les conditions prévues par la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption. Un signalement externe à certaines autorités, dont l'autorité judiciaire, peut être effectué directement sans être précédé d'un signalement interne.

[Conseil d'Etat, 20 février 2026, n°496533](#)

##### **Un rappel aux obligations professionnelles n'est pas une sanction disciplinaire**

Un rappel à l'ordre ne constitue pas une sanction disciplinaire au sens de l'article L533-1 du CGFP. Une collectivité ne peut donc pas soutenir que la sanction dont a fait l'objet un agent justifie sa non-inscription à un tableau d'avancement de grade, conformément aux lignes directrices de gestion qu'elle a établies, dans la mesure où le courrier auquel elle fait référence avait pour seul objet de rappeler l'intéressé à ses obligations professionnelles. Dans ces conditions, la valeur professionnelle de l'agent ne peut être regardée comme ayant été légalement appréciée, et ce dernier est fondé à demander, en tant qu'il n'y est pas inscrit, l'annulation de l'arrêté par lequel l'administration a établi le tableau d'avancement.

## Révocation pour faits de menaces de mort à l'encontre d'un médecin du travail

Les faits de menaces de mort et la simulation d'égoirement commis par un agent à l'encontre du médecin du travail, dans le cadre d'une visite médicale en vue de son reclassement, et après plusieurs heures de consultation au cours desquelles l'intéressé a adopté une attitude hostile, caractérisent un manquement grave à la réserve et à la dignité attendues d'un agent public. Par conséquent, la sanction de révocation est justifiée.

[CAA Paris, 12 février 2026, n°24PA02233](#)

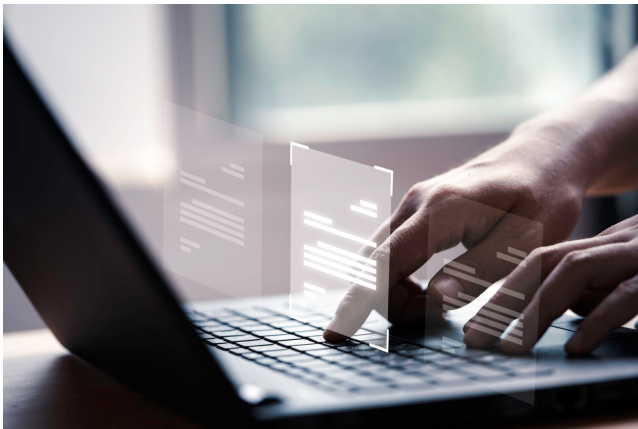
## LE CDG ET VOUS



### Assurance statutaire : Déclaration de base de l'assurance statutaire

Pour rappel, la déclaration de base de l'assurance était attendue pour le 20 février 2026. Un délai supplémentaire jusqu'au 10 mars est accordé pour y procéder à cette déclaration.

[En savoir +](#)



### Accès aux espaces statutaires des CIG

Grace au conventionnement avec ces 2 centres interdépartementaux de gestion, le Centre de Gestion du Finistère peut vous transmettre les modalités d'accès personnels pour accéder à de nombreuses ressources statutaires.

[En savoir +](#)



### Rédacteurs et Rédacteurs principaux territoriaux : ouverture des inscriptions de quatre examens professionnels

En ce début mars, les inscriptions à quatre examens professionnels relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux débutent.

[En savoir +](#)



## Informations – Promotion interne

Le deuxième contrôle des dossiers de promotion interne est désormais terminé.  
Pour rappel, les attestations de formation relatives à la recevabilité des dossiers devaient être transmises **au plus tard le 27 février 2026**.

[En savoir +](#)



## Élections municipales 2026 : une calculatrice pour estimer la répartition des sièges

Vous avez participé à nos réunions d'information sur les élections municipales 2026 ? Retrouvez désormais en ligne l'ensemble des supports, dont une calculatrice pratique pour estimer la répartition des sièges au conseil municipal.

[En savoir +](#)

[> Toutes nos actualités](#)

### Le CDG recrute

- [Médecin de santé au travail \(F/H\)](#)

Consultez [nos offres](#)

### L'apprentissage recrute

Consultez les [offres d'apprentissage](#)

### Bourse de l'emploi

Retrouvez toutes les offres d'emploi du Finistère sur le site [emploi-territorial.fr](#)

### Le service intérim recrute

- Coordinateur technique des manifestations (F/H) – Secteur de Brest

Postuler à notre service intérim sur le site [DEN.bzh](#)

## CONCOURS ET EXAMENS

### CALENDRIER

[Consultez le calendrier des concours et examens professionnels du Grand Ouest](#)

### AVIS DE CONCOURS & EXAMENS

[Consultez le détail des avis de concours et examens professionnels](#)

### LES RÉSULTATS

[Consultez les résultats](#)



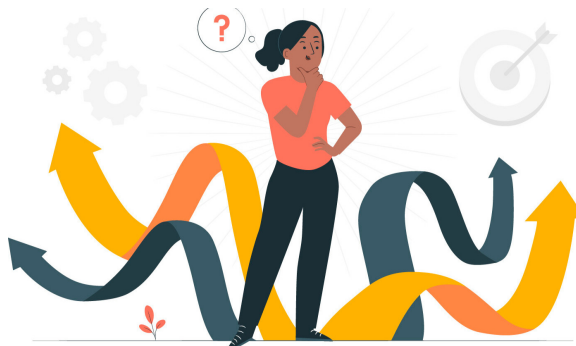
## Les rendez-vous de la protection des données "nouveaux élus"

**Vendredi 06 mars 2026**

**Visioconférence Teams**

L'équipe du service Protection des Données (RGPD et Cybersécurité) vous propose des sensibilisations à destination des élus, SG et DGS des collectivités du Finistère.

[En savoir +](#)



## Atelier de recherche d'emploi : rédiger sa lettre de motivation

**Mercredi 11 mars 2026**

**Brest**

Thème de l'atelier : rédiger sa lettre de motivation  
Pour les agents souhaitant rédiger ou perfectionner leur lettre de motivation et mettre en valeur leurs atouts.

[En savoir +](#)

[> Tout l'agenda](#)



Centre de Gestion du Finistère  
7 Boulevard du Finistère - CS 44048 - 29337 Quimper Cedex  
[www.cdg29.bzh](http://www.cdg29.bzh)  
[cdg29@cdg29.bzh](mailto:cdg29@cdg29.bzh)  
02 98 64 11 30

[Se désabonner](#)